

PR 06 - CHEMIN DES ÉVÊQUES

- 1** **Départ depuis le parking de la mairie** • Prendre la route goudronnée à droite et tourner à gauche à la première bifurcation puis à droite à la seconde •
- 2** Emprunter le sentier à travers champs sur la droite • Passer le lavoir sur la droite, traverser la route et continuer vers le chemin en face •
- 3** Rejoindre la route au Cap de Coste et bifurquer sur la gauche en empruntant un chemin tout droit •
- 4** Traverser la départementale sur la droite •
- 5** Prendre la première à gauche en direction du château d'eau en suivant bien le PR06 •
- 6** À la fourche, emprunter la voie de droite vers Pujos, le chemin de cailloux passe devant un ancien moulin •
- 7** Prendre le chemin à gauche en bordure de bois • La route bitumée apparaît au niveau de Picau, continuer tout droit pour descendre vers le village •

• Située sur « la Vallée et les Coteaux de la Lauze », la commune de Lamaguère fait partie d'une zone protégée classée Natura 2000 depuis 2008. Celle-ci contient des espèces végétales rares comme la nigelle de France, le genêt scorpion... mais aussi animales (grand capricorne...). Au printemps, vous pourrez également découvrir une flore et faune très variées avec de nombreuses orchidées terrestres bordant coteaux et rivières •

Promenades et randonnées en Val de Gers

PR 06 - CHEMIN DES ÉVÊQUES



DÉPART/ARRIVÉE : Lamaguère

Coordonnées : N 43.4912, E 0.67301



DISTANCE : 4 km



DURÉE ESTIMÉE : 1h



ACCESSIBILITÉ : à pied/VTT/cheval



NIVEAU : facile



BALISAGE : jaune **PR** FFRP

Sentier labellisé par la Fédération Française de Randonnée Pédestre

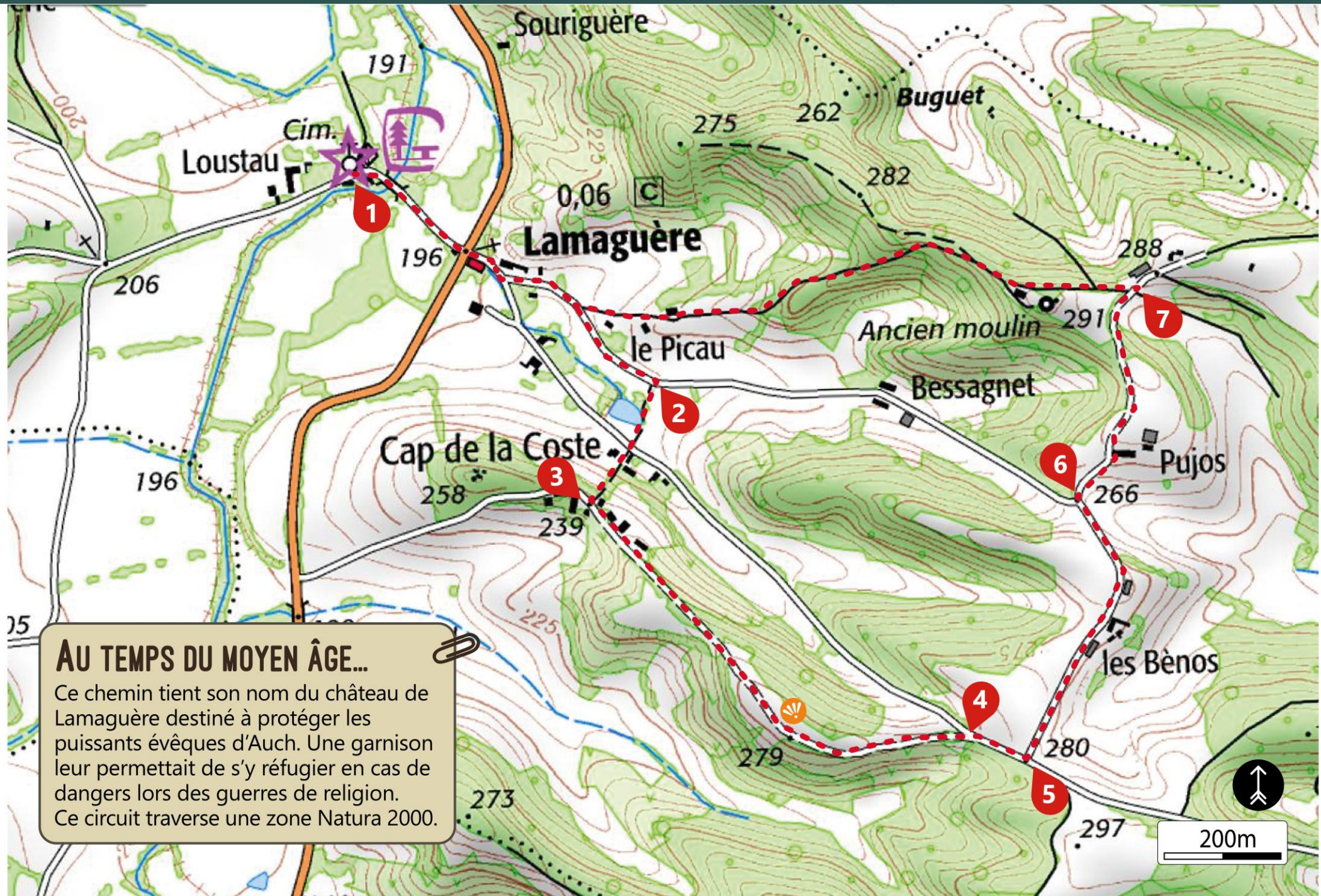


OFFICE DE TOURISME VAL DE GERS
www.valdegerstourisme.fr

14 avenue Elysée Duffréchou - 32140 Masseube
Tél. 05.62.66.12.22 - otvdg@orange.fr



PR06-CHEMIN DES ÉVÊQUES



AU TEMPS DU MOYEN ÂGE...

Ce chemin tient son nom du château de Lamaguère destiné à protéger les puissants évêques d'Auch. Une garnison leur permettait de s'y réfugier en cas de dangers lors des guerres de religion. Ce circuit traverse une zone Natura 2000.